

---

Adresse des administrateurs du district de La Châtre (Indre), qui témoignent de leur satisfaction en apprenant la découverte des projets liberticides des ennemis de la patrie, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du district de La Châtre (Indre), qui témoignent de leur satisfaction en apprenant la découverte des projets liberticides des ennemis de la patrie, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 548;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20835\\_t1\\_0548\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20835_t1_0548_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

réunis contre nous, cessent donc, d'avoir recours à ces travaux qui ne sont que bassesse et qu'ils appellent politique. Qu'ils sachent nous combattre au-dehors, ne pouvant plus rien au-dedans; nos frères d'armes sont là, et c'est là qu'ils vaincront.

Que l'honneur d'avoir encore une fois, sauvé la patrie, Citoyens représentans, soit le prix que vous offrent vos frères, vos amis, de vrais républicains! Continuez, restez plus que jamais attachés, ralliés autour de ce faisceau indestructible que vous avez serré de manière à ce que ni le temps ni les factieux réunis aux despotes couronnés ne pourront jamais le délier. C'est de là que vous verrez les vrais amis de la liberté combattre, vaincre ou mourir avec vous. Oui! C'est là que dans ces tems d'orage nous vous admirons, et c'est là qu'après la victoire, vous recueillez les palmes, les bénédictions de la grande famille que vous aurez rendue au bonheur qui lui est préparée. Vous en priez avec elle et ce souvenir sera la plus douce récompense pour les pères de la patrie.

Vive la République! Vive la Montagne. »

NOEL (*maire*), BACHELIER père (*secrét.*).

### j

[*La Sté popul. de Vézelize, à la Conv.; 4 germ. II*] (1).

« La scélératesse ne connaît donc plus de termes, et les têtes encore dégoûtantes des coupables ne peuvent réprimer les fureurs des conjurés! et leurs complots toujours déjoués presqu'aussitôt que conçus ne leur ôtent pas l'espoir de ramener à l'esclavage un peuple ivre de Liberté!

Les insensés! ils espéraient nous ravir en un instant le fruit de cinq années de combats et de travaux, de constance et de privations! C'est à travers des flots de sang, c'est sur les cadavres des pères du peuple qu'ils tentaient de relever le trône. Eh bien! c'est en frappant de tels monstres en quelques lieux, sous quelques masques qu'ils se trouvent, que le glaive de la loi doit affermir la Liberté.

Représentants, l'inflexible sévérité est un devoir, l'indulgence serait un crime, le peuple est debout, il vous contemple et dans le calme que lui inspire et le sentiment de la force et sa confiance à la Convention qui ôte jusqu'à l'idée même de conspiration, et la Patrie sera encore une fois sauvée.

C'est à votre vigilance que la République doit son salut plein de reconnaissance pour le nouveau bienfait, les sans-culottes de la commune de Vézelize jurent de nouveau de se tenir constamment ralliés à la Convention comme leur unique boussole, ils jurent une haine éternelle aux tyrans, aux factieux; ils vous invitent et vous conjurent à rester à votre poste, jusqu'à ce que le triomphe de la Liberté ou la mort soit le terme des travaux des vrais Français. S. et F. »

BOUDOT (*présid.*), ALBA (*secrét.*).

« P. S. — Nous déposons sur l'autel de la Patrie les offrandes de nos commettants, dès

(1) C 298, pl. 1036, p. 10 B<sup>4</sup>, 10 germ.

l'époque de la Révolution; ils n'ont eu que l'ambition de ne le céder en dévouement à aucun de leurs frères. Fiers des sacrifices qu'ils ont fait à la chose publique et dont nous joignons ici l'état, ils ne vous le rappellent aujourd'hui, que pour vous assurer de ceux qu'ils sont prêts à faire. Leur fortune, leur vie sont depuis longtemps dévoués à la cause de la Liberté. » (1).

### k

[*Le distr. de La Châtre, à la Conv., s. d.*] (2).

« Citoyen président,

La satisfaction des administrateurs du district de La Châtre, au département de l'Indre, est à son comble d'apprendre que la Convention vient encore de déjouer les projets liberticides de nos ennemis communs, des partisans des rois et des tyrans. Que nos vertueux représentants venoient enfin de sauver une dernière fois la République et de mettre dans le trébuchet les chefs de ce complot abominable. Courage, Chers amis du Peuple, faites une justice éclatante des traîtres vous aurez bien mérité de votre Patrie. »

PASQUIER, DESAINTHORENT, DELAPORTE, LUIT (*secrét.*), SIMERI.

### l

[*La Sté popul. de Bray-sur-Seine à la Conv., s. d.*] (3).

« Magnanimes Montagnards,

La Société profondément indignée d'horreur des noirs complots tramés contre la représentation nationale, a redoublé de zèle et de courage. La conjuration parricide dévoilée par le Comité de salut public a fait frémir les vrais républicains, les amis de la patrie. Mandataires infidèles, perfides, espérez-vous que le peuple s'insurgeroit pour servir vos criminels et infâmes projets. Tremblez scélérats, vous vous estes trompés : le peuple jouit journellement des bienfaits de la révolution, il ne manquera pas de gratitude, il ne sacrifiera pas sa liberté, pour recevoir les chaînes de la tyrannie et de l'esclavage. Il demande que ces monstres qui veulent détruire le peuple par le peuple disparaissent eux-mêmes du sol de la liberté.

Par votre énergie, Législateurs, vous avez encore une fois sauvé la patrie; fondateurs de la République, restez à votre poste, jusqu'à ce qu'elle soit affermie; ne descendez de la Montagne que lorsque les tyrans et les traîtres auront été exterminés. Recevez les sermens que nous faisons de ne jamais reconnaître d'autre point de ralliement que la Convention et de marcher à sa voix contre tous ses ennemis.

Vive la République! Vive la Montagne! »

TESTART, COLMES-DAUGÉ, BLANCHET, TURPIN fils, BLANCHET, RAGON, NARASSAT, TURPIN père, BERGERON, CUISSARD l'aîné, GRISSIN, BESSE fils,

(1) Voir ci-après, n° 17. Ce P.S. est daté du 8 germ. et signé BERTIER-DUMONT (commissaire).

(2) C 298, pl. 1036, p. 14.

(3) C 299, pl. 1050, p. 9.